

Downloaded via the EU tax law app / web

C_2015311FR.01003401.xml

21.9.2015

FR

Journal officiel de l'Union européenne

C 311/34

Demande de décision préjudicielle présentée par le Tribunale di Santa Maria Capua Vetere (Italie) le 10 juillet 2015 — Procédure pénale à l'encontre de Luciano Baldetti

(Affaire C-350/15)

(2015/C 311/39)

Langue de procédure: l'italien

Juridiction de renvoi

Tribunale di Santa Maria Capua Vetere

Parties dans la procédure au principal

Luciano Baldetti

Question préjudicielle

Au sens de l'article 4 [du Protocole no 7 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales] et de l'article 50 [de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne], la disposition de l'article 10 ter du décret législatif 74/00, en ce qu'elle permet de procéder à l'examen de la responsabilité pénale d'une personne qui, pour le même fait (omission du versement de la TVA), a déjà fait l'objet d'une mesure de mise en recouvrement définitive de l'administration financière de l'État assortie d'une sanction administrative pécuniaire, est-elle conforme au droit de l'Union européenne?